

La saison 2022/2023 débute le **lundi 5 septembre 2022** pour la Course à pied (CAP), le **mardi 6 septembre 2022** pour la marche nordique (MN) et le **mercredi 7 septembre 2022** pour l'école d'athlétisme.

La cotisation prend en compte la licence officielle à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et de ses structures décentralisées (Ligue des Pays de la Loire et Comité de Vendée), une assurance responsabilité civile et dommages corporels couvrant l'accident éventuel survenu lors des entraînements ou des compétitions et une participation à la vie du club (déplacements sportifs, frais administratifs, coaches...).

L'athlète **s'engage** pour la saison à participer aux entraînements, aux compétitions, à l'Assemblée Générale et aux manifestations organisées par le club : présence ou représentation par 1 bénévole **obligatoire** à la Course Nature de la Vie (les 10/11 décembre 2022) et au Tripleffort (la date n'est pas encore définie).

Les athlètes devront fournir les documents suivants, dûment complétés et lisiblement libellés :

- La fiche d'inscription, les décharges et l'autorisation parentale pour les mineurs dûment complétés (p. 2 et 3 à **imprimer recto verso**)
- Un certificat médical**, datant de moins de 6 mois « d'absence de contre-indication à la pratique du sport en Compétition », **en cas de nouvelle inscription ou de changement de catégories** pour la saison 2022-2023 (cf. Fiche d'athlète) ou de fin de validité de votre certificat médical (valable 3 ans).

*** pour les mineurs, possibilité de remplir un questionnaire (voir page suivante)*

OU

- avoir rempli le questionnaire de santé **en ligne** et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical pendant 3 ans, pour un **renouvellement de licence**. (cocher et signer cf fiche d'athlète)

Dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Tout questionnaire non rempli en ligne, ne permettra pas la saisie de la licence.

Le questionnaire est à remplir sur le compte FFA "webservicesffa.athlé.fr" ou suite au mail reçu.

- une photo d'identité afin de réaliser un trombinoscope et mieux se connaître (ou reconnaître). Pour les nouveaux licenciés seulement.
- le règlement de la cotisation à l'ordre du Jogging Club le Poiré sur Vie

Une réduction de 10 € est accordée pour plusieurs licences au sein d'une même famille

Le tarif sera majoré de 5€, en dehors des permanences pour les renouvellements de licence.

Pour les nouveaux adhérents, majoration de 5€ au-delà du 15 octobre 2022

Le Jogging Club accepte les **Coupons-Sport** et les **Chèques-vacances**

Aucun remboursement même partiel, ne sera accordé aux adhérents quittant le club en cours de saison.

Afin de remettre les dossiers d'inscription, des **permanences** auront lieu à la salle de la Montparière :

- mercredi 29 juin de 17h30 à 19h
- samedi 2 juillet de 10h à 12h

Bonne saison à toutes & à tous.

Le Président du JCPV

Éric LORIN

Date de l'Assemblée Générale : vendredi 30 septembre 2022

Aucune licence
ne sera délivrée
avec un dossier
incomplet

FICHE ATHLÈTE

Imprimer p.2 et 3 recto-verso

N° licence (Si déjà licencié) :

Nouveau licencié

NOM :

Prénom :

Né le

Adresse :

.....

.....

Signature :

Tel. Portable :

Sexe : Féminin / Masculin

Nationalité :

Catégorie :

E-mail (obligatoire) : écrire en capitale

Établissement scolaire ou entreprise :

Atteste avoir rempli mon questionnaire de santé reçu par email par la FFA si mon certificat médical a moins de 3 ans

Licence Loisir (toutes courses mais pas de classement aux championnats organisés par la FFA)

105 € : Espoirs, Séniors, masters

100 € : Cadets, Juniors, Benjamins, Minimes

90 € : Découverte, Eveil athlétique, Poussins

95 € : Marche nordique

**** pour les mineurs, possibilité de remplacer le certificat médical par un questionnaire de santé : Article II-23 du code du sport**

Licence Compétition (toutes courses y compris championnats organisés par la FFA)

115 € : Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors, masters

Entourer la licence choisie

Certificat Médical (à faire remplir par le médecin)

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifié après examen

que né(e) le.....ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport en Compétition.

Fait àle

Cachet du médecin

Signature du médecin

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e),

NOM

Prénom

Père, Mère, Tuteur (rayer les mentions inutiles)

de l'enfant (Nom / Prénom)

.....

Né(e) le

à.....

Domicilié(e).....

.....

.....

Téléphone 1.....

Téléphone 2.....

- Autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme en entraînements et compétitions sous les couleurs du Jogging Club le Poiré sur Vie (J.C.P.V.) pour la saison 2022-2023, à prendre le car ou tout autre type de transport au cours des compétitions.

- Autorise également le club à prendre toute décision de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par le médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

- Autorise à prendre des photos ou vidéos de mon enfant dans le cadre de l'animation du site internet du Club et/ou pour article de presse.

Fait à.....,

le

Signature du responsable légal :

Séance choisie :

- Ecole Athlé / Poussin :

- mercredi à 16h
- mercredi à 17h
- Samedi à 9h30

- Benjamin et Minimes :

- mercredi à 18h
- Samedi à 10h30

MUTATION

Je souhaite prendre une licence pour la saison 2022/2023 au sein du **JOGGING CLUB LE POIRE SUR VIE** (loisirs ou compétition) et j'étais licencié dans un autre club en 2021/2022 :

Je dois m'acquitter personnellement du montant de la mutation auprès de la FFA.

DROIT A L'IMAGE

De par ma participation, je renonce à tout droit personnel à image et autorise le **JOGGING CLUB LE POIRE SUR VIE** ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier et sans aucune contrepartie.

JUSTIFICATIF DE FACTURE

Je souhaite que me soit fournie une attestation de paiement de facture.

BENEVOLAT COURSE NATURE DE LA VIE

10 ET 11 DECEMBRE 2022

Merci de choisir une ½ journée sur l'une et/ou l'autre date (créneaux de 2h affinés ultérieurement)

Je serai présent samedi 10/12/2022

le matin l'après-midi

Je serai présent dimanche 11/12/2022

le matin l'après-midi

N° de permis de conduire – Obligatoire dans le cadre du bénévolat à La Course Nature

Signature :

RAPPEL DES CATÉGORIES

Selon le règlement, les types de licences et les catégories d'âges sont les suivantes (le changement de catégorie intervient au 1^{er} novembre) :

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE
EVEIL ATHLETIQUE	2014 - 2016
POUSSIN	2012 – 2013
BENJAMIN	2010 – 2011
MINIME	2008 – 2009
CADET	2006 – 2007
JUNIOR	2004 – 2005
ESPOIR	2001 – 2003
SENIOR	1984 à 2000
MASTER	1983 et Avant

ENTRAINEMENTS

Stade et salle de La Montparière, Le Poiré sur Vie

Enfants : avec un entraîneur diplômé

- **Mercredi** :
 - 16h à 17h : École d'Athlé + Poussin
 - 17h à 18h : École d'Athlé + Poussin
 - 18h à 19h30 : Benjamin + Minimes
- **Samedi** :
 - 9h30 à 10h30 : École d'Athlé + Poussin
 - 10h30 à 12h : Benjamin + Minimes

Course à pied (CAP) Cadets à Vétérans : avec entraîneur spécialisé

- **Lundi** de 19h30 à 20h45 : Séance technique, départ au stade de la Montparière
- **Mercredi** de 19h30 à 20h45 : Séance fractionnée, départ au stade de la Montparière
- **Dimanche** : sortie club de 1h et 2h
 - **8h30** (de juin à août)
 - **9h** (de septembre à mai).

RDV au stade de la Montparière pour un départ commun, après 25 à 35 min plusieurs groupes pourront se former selon les allures de chacun.

Marche nordique (MN) : avec 4 entraîneurs bénévoles

- **Mardi** de 18h45 à 20h15 : séances sportives / techniques spécifique marche nordique
- **Samedi** de 9h00 à 11h15* : sortie nature (loisir)
- **Samedi ou dimanche** 8h30-11h* : sortie nature (sportif/compétition)

*les horaires peuvent varier selon le lieu et la durée de la sortie.